

RSA ET EMPLOI

Je suis demandeur d'emploi et j'aurais besoin de prendre le train pour me rendre à une formation. Comment puis-je faire ?

Publié le : 09 octobre 2020

La Région Grand Est met en place des **aides à la mobilité des demandeurs d'emploi**. Pôle Emploi, les Missions Locales et CAP Emploi disposent de ces "bons emploi formation". Vous ne devrez alors payer que 20 % du tarif normal SNCF. La réduction est accordée pour un aller simple ou un aller-retour.

La **carte solidaire TER Grand Est** est délivrée gratuitement aux personnes relevant de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC). Elle vous permet d'obtenir 80 % de réduction sur le réseau TER Grand Est.

[La demander sur le site de la SNCF](#)



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC